RD 319
77257 BRIE COMTE ROBERT cedex

Tél. : 01.60.62.33.00
Fax. : 01.60.62.33.20

MARCHE PUBLIC à PROCEDURE ADAPTEE

CAMPUS Bougainville
– RD319
77170 BRIE COMTE ROBERT

Rénovation local plonge self élèves avec changement du lave-vaisselle

Article I - Identification du demandeur

CAMPUS BOUGAINVILLE
RD 319
77170 BRIE COMTE ROBERT

Tél : : 01 60 62 33 00
Adresse internet : cedric.avril@educagri.fr (Directeur)
veronique.deperrois@educagri.fr (Secrétaire Générale)

Article II - Objet du marché

Objet du marché **: Rénovation local plonge self élèves avec le changement du lave-vaisselle sur le CAMPUS Bougainville**

Article III – Lieu d'exécution

CAMPUS BOUGAINVILLE
RD 319
77170 BRIE COMTE ROBERT

Article IV – Caractéristiques principales

Les travaux projetés comprendront:

- Remplacement du lave-vaisselle avec les caractéristiques précisées ci-jointes
- Rénovation du local plonge du self élèves selon le plan détaillé ci-joint et le descriptif des travaux ci-joint également.

Article V - Délai d'exécution

Le délai global d'exécution du marché est de 2 semaines et doit se faire sur la période des congés scolaires de printemps 2021

Article VI : Prix et exécution du marché

Les prix sont fermes et définitifs pour la durée du marché, comprenant toutes taxes. Aucun surcoût ne sera accepté

Article VII : Critères d'attribution:

- Prix : 40 %
- Qualité des prestations de service et des matériaux utilisés : 50 %
- Délai : 10 %

Les candidats seront informés par courrier électronique de la réponse donnée à leur proposition.

Article VIII: Dépôt de candidature

Les candidats sont invités à envoyer leur offre jusqu'au 4 février 2021 inclus (délai de rigueur) par les moyens suivants :

1- Par voie électronique aux adresses suivantes : veronique.deperrois@educagri.fr
2- Sur le site de l'AJI
3- Par courrier à l'adresse du lycée : CAMPUS Bougainville – Secrétariat Général – RD 319 – 77170 BRIE-COMTE-ROBERT

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Le présent règlement signé et paraphé
- L'offre du candidat
- Le planning prévisionnel des travaux

Le candidat peut joindre à son offre toute information qu'il jugera utile pour éclairer le choix de l'acheteur.

Article IX: Paiement

Le Paiement, après service fait, sera effectué par mandat administratif à 30 jours, sur présentation d'une facture.

La facture afférente au paiement portera, outre les mentions légales, les indications suivantes :
-les noms et adresse du créancier
-le numéro et la date du bon de commande –
-Le taux et le montant de la TVA
-la date
-Les références IBAN-BIC

Acte d'engagement à renvoyer obligatoirement signé avec l'offre sous peine de nullité :

Lu et accepté par le candidat

A , le

Nom : Prénom : Qualité

Signature et cachet